



vous informent et vous alertent !

SUR

C'EST QUOI ? ASSOS ET BÉNÉVOLES INFORMEZ-VOUS!



Le Contrat d'Engagement Républicain

DEPUIS 1 JANVIER 2022

SOUSCRIPTION OBLIGATOIRE DES ASSOS

LES EFFETS

POUR RECEVOIR UNE AIDE PUBLIQUE

7 ENGAGEMENTS* ET 4 OBLIGATIONS** DONT L'OBLIGATION D'INFORMER



EN SAVOIR PLUS colibris.link/M86Eo



LES EFFETS

- C'est déjà le cas !
- * 7 engagements : Respect des lois de la République / Liberté de conscience / Liberté des membres / Égalité et non-discrimination / Fraternité et prévention de la violence / Respect de la dignité de la personne humaine / Respect des symboles de la République
 - ** 4 obligations : Sauvegarder l'ordre public et s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public / Informer les membres et les salariés de l'existence et du contenu du CER / Faire respecter ce CER par les dirigeants, salariés, bénévoles, adhérents / Prendre des mesures pour faire cesser les manquements dont les associations ont connaissance

Avec cette affiche, C'est fait!



EN CAS DE NON-RESPECT DE CE CONTRAT (selon l'interprétation de celui qui octroie l'aide)



L'ASSOCIATION RISQUE LE RETRAIT DE L'AIDE



Le Mouvement associatif demande L'ABROGATION du CER!



Plus d'infos : mouvementassociatif.bzh

Choisir l'intérêt général | Dibab mad an holl